

PROJET FROGANS : DE NOUVELLES ADRESSES SUR L'INTERNET

Document édité par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir, promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

AVRIL 2014



Les adresses Frogans
network-name*site-name

PARTIE I

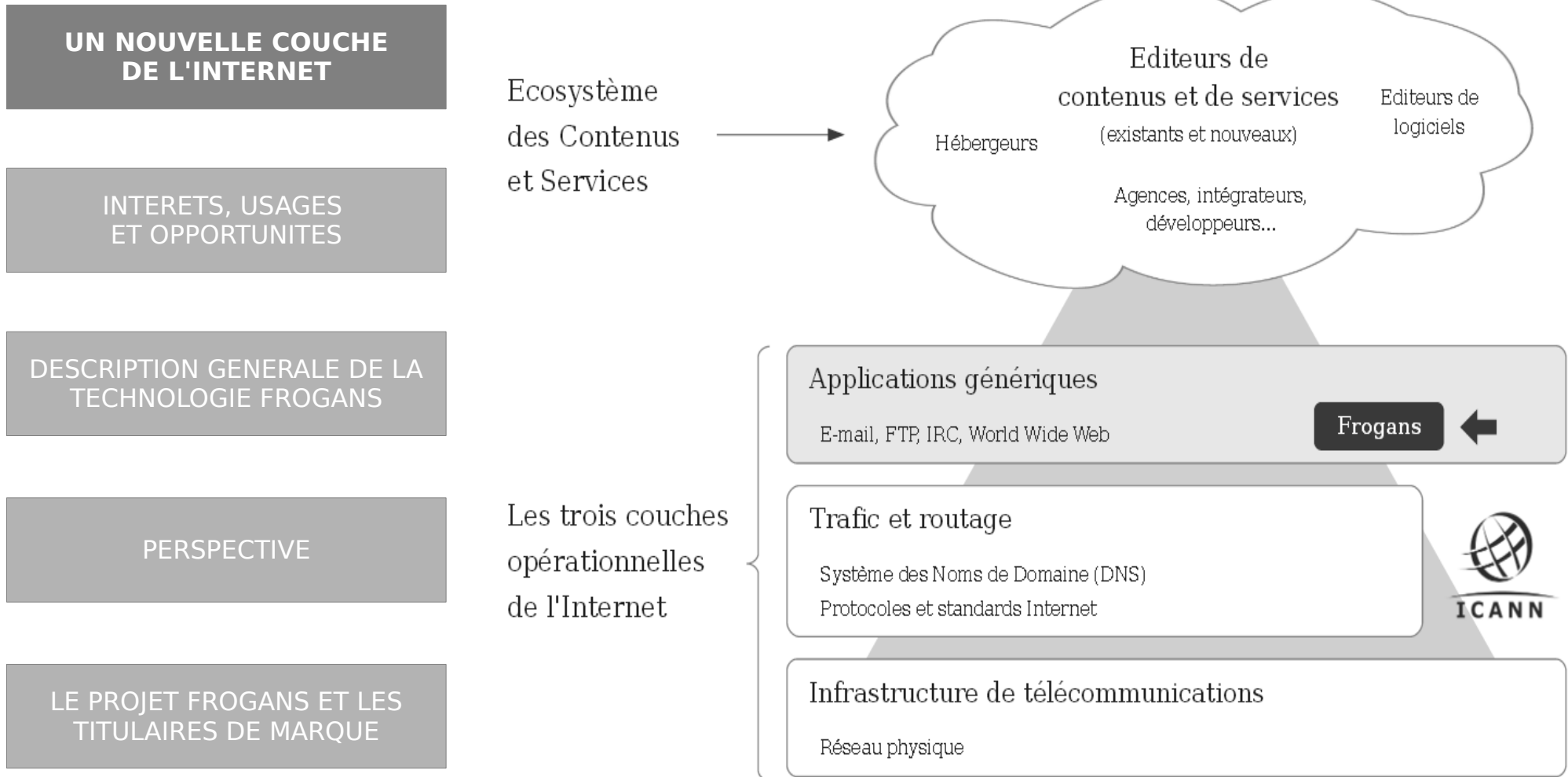
**INTRODUCTION AU PROJET FROGANS
& ENJEUX POUR LES TITULAIRES DE MARQUE**

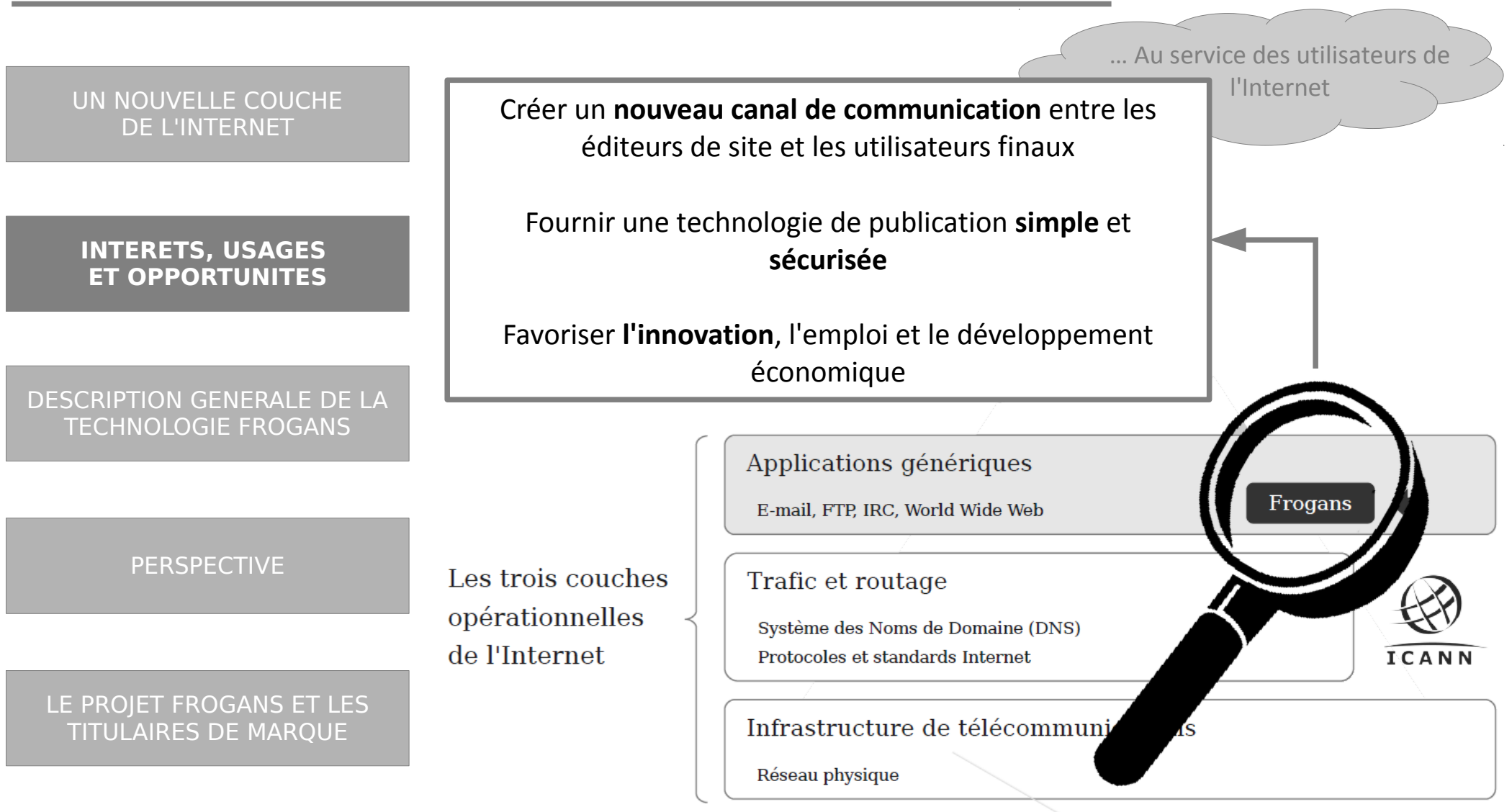
(20 minutes)

PARTIE II

**LA PERIODE PRIORITAIRE D'ENREGISTREMENT
A DESTINATION DES TITULAIRES DE MARQUE**

(20 minutes)





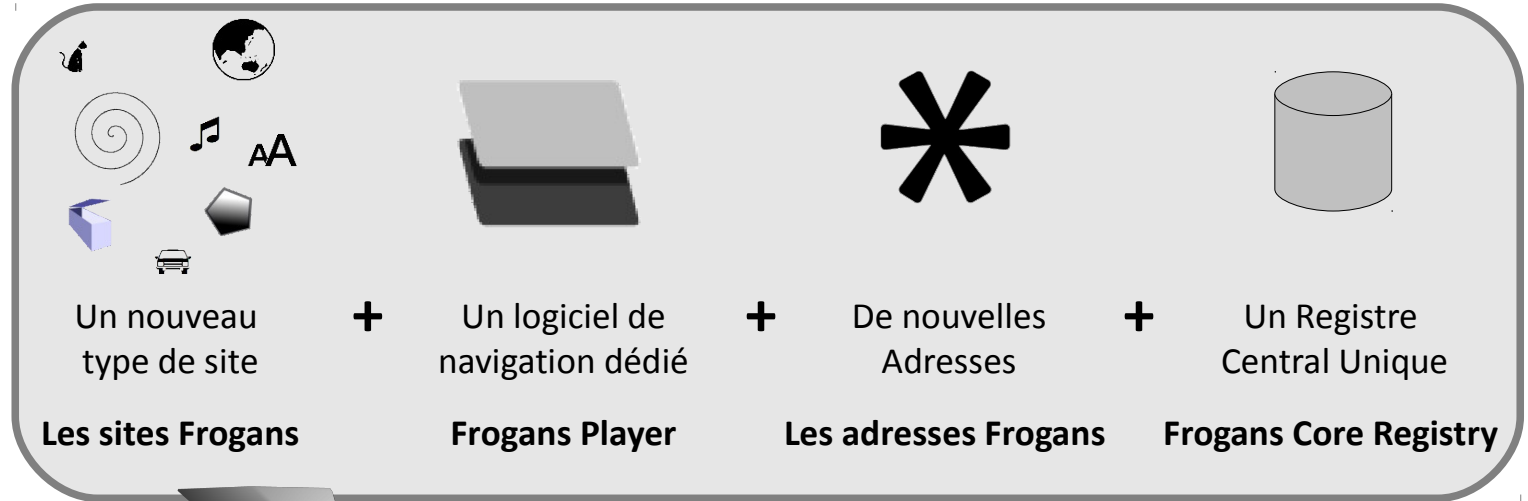
UN NOUVELLE COUCHE
DE L'INTERNET

INTERETS, USAGES
ET OPPORTUNITES

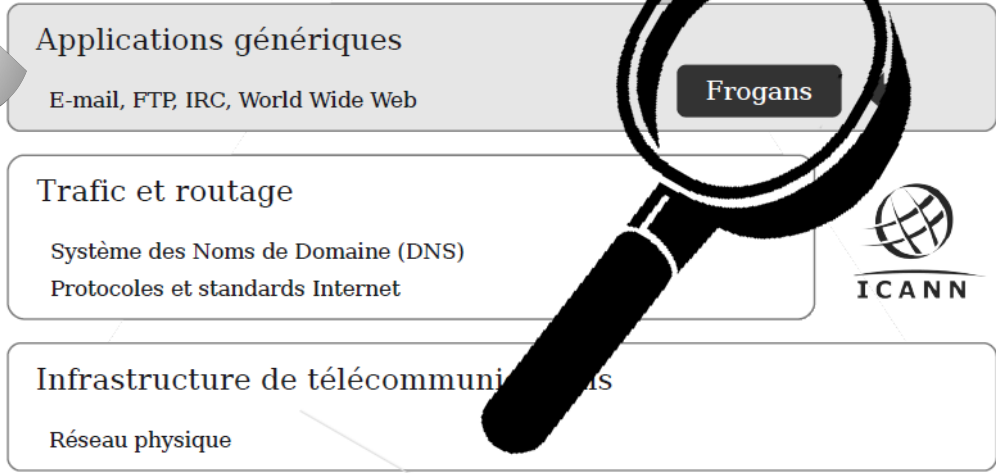
DESCRIPTION GENERALE DE
LA TECHNOLOGIE FROGANS

PERSPECTIVE

LE PROJET FROGANS ET LES
TITULAIRES DE MARQUE



Les trois couches
opérationnelles
de l'Internet



UN NOUVELLE COUCHE
DE L'INTERNET

INTERETS, USAGES
ET OPPORTUNITES

DESCRIPTION GENERALE DE
LA TECHNOLOGIE FROGANS

PERSPECTIVE

LE PROJET FROGANS ET LES
TITULAIRES DE MARQUE



LE PROJET FROGANS

- Le projet Frogans existe depuis 14 ans
- La technologie Frogans est diffusée sous la forme d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous, à travers le monde
- Un environnement juridique, stable et pérenne, encadre l'utilisation de la technologie Frogans
- L'OP3FT est composée d'équipes juridique, technique et promotionnelle. Elle comprend environ 30 salariés et prestataires
- La technologie Frogans est introduite progressivement sur l'Internet. Nous avons démarré cette introduction progressive

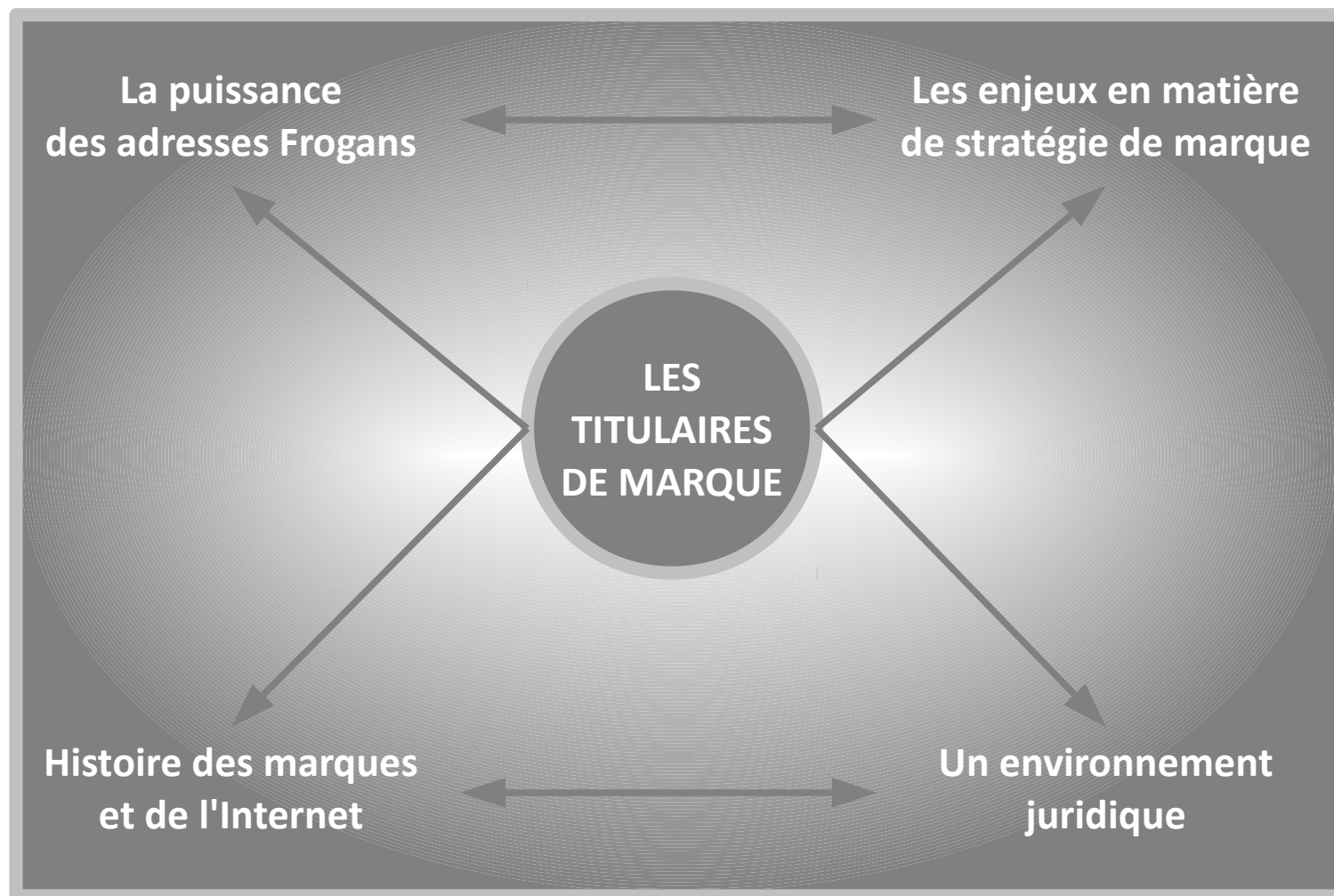
UN NOUVELLE COUCHE
DE L'INTERNET

INTERETS, USAGES
ET OPPORTUNITES

DESCRIPTION GENERALE DE
LA TECHNOLOGIE FROGANS

PERSPECTIVE

**LE PROJET FROGANS ET LES
TITULAIRES DE MARQUE**





Les adresses Frogans
network-name*site-name

PARTIE I

**INTRODUCTION AU PROJET FROGANS
& ENJEUX POUR LES TITULAIRES DE MARQUE**

(10 minutes)

PARTIE II

**LA PERIODE PRIORITAIRE D'ENREGISTREMENT
A DESTINATION DES TITULAIRES DE MARQUE**

(20 minutes)

LES ADRESSES FROGANS

L'ENVIRONNEMENT
JURIDIQUE

LA PERIODE PRIORITAIRE
D'ENREGISTREMENT

PRINCIPES GENERAUX LIES
A L'ENREGISTREMENT

QUE PUIS-JE FAIRE SI JE SUIS
INTERESSE PAR CES ADRESSES ?

Les adresses Frogans sont différentes des noms de domaine,
elles servent un usage unique et précis : l'adressage des sites Frogans.



Les adresses Frogans
network-name*site-name

LES ADRESSES FROGANS

L'ENVIRONNEMENT
JURIDIQUE

LA PERIODE PRIORITAIRE
D'ENREGISTREMENT

PRINCIPES GENERAUX LIES
A L'ENREGISTREMENT

QUE PUIS-JE FAIRE SI JE SUIS
INTERESSE PAR CES ADRESSES ?



Les adresses Frogans
network-name*site-name

Réseau Frogans Public
frogans*nom-de-site

Réseau Frogans Dédié
nom-de-réseau*nom-de-site

Réseau Frogans Interne
intranet*nom-de-site

	Description	Exemple	Tarifs H.T
LES ADRESSES FROGANS			
	Enregistrement d'une adresse Frogans appartenant à un Réseau Frogans Public	frogans*exemple	6€ / an
L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE			
	Enregistrement d'un Réseau Frogans Dédié	exemple*	1500€ / an
LA PERIODE PRIORITAIRE D'ENREGISTREMENT	Enregistrement d'une adresse Frogans appartenant à un Réseau Frogans Dédié	exemple*exemple1	6€ / an
PRINCIPES GENERAUX LIES A L'ENREGISTREMENT			
	Enregistrement d'un Réseau Frogans Interne	intranet*	1500€ / an
QUE PUIS-JE FAIRE SI JE SUIS INTERESSE PAR CES ADRESSES ?	Enregistrement d'une adresse Frogans appartenant à un Réseau Frogans Interne	intranet*exemple1	6€ / an

LES ADRESSES FROGANS

→ **Charte de règlement uniforme des litiges pour les Adresses Frogans (UFRP – F)**

→ **Termes Réservés pour l'enregistrement des Adresses Frogans**

L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

→ **Charte des Utilisateurs de la Technologie Frogans**

→ **Dispositif de signalement d'un problème de sécurité ou une utilisation abusive**

LA PERIODE PRIORITAIRE D'ENREGISTREMENT

→ **Contrat d'Administrateur de Compte FCR**

→ **Contrat de délégation**

PRINCIPES GENERAUX LIES A L'ENREGISTREMENT

→ **Charte de Respect de la Vie Privée par l'OP3FT**

→ **Charte d'Utilisation des Marques de l'OP3FT**

QUE PUIS-JE FAIRE SI JE SUIS INTERESSE PAR CES ADRESSES ?

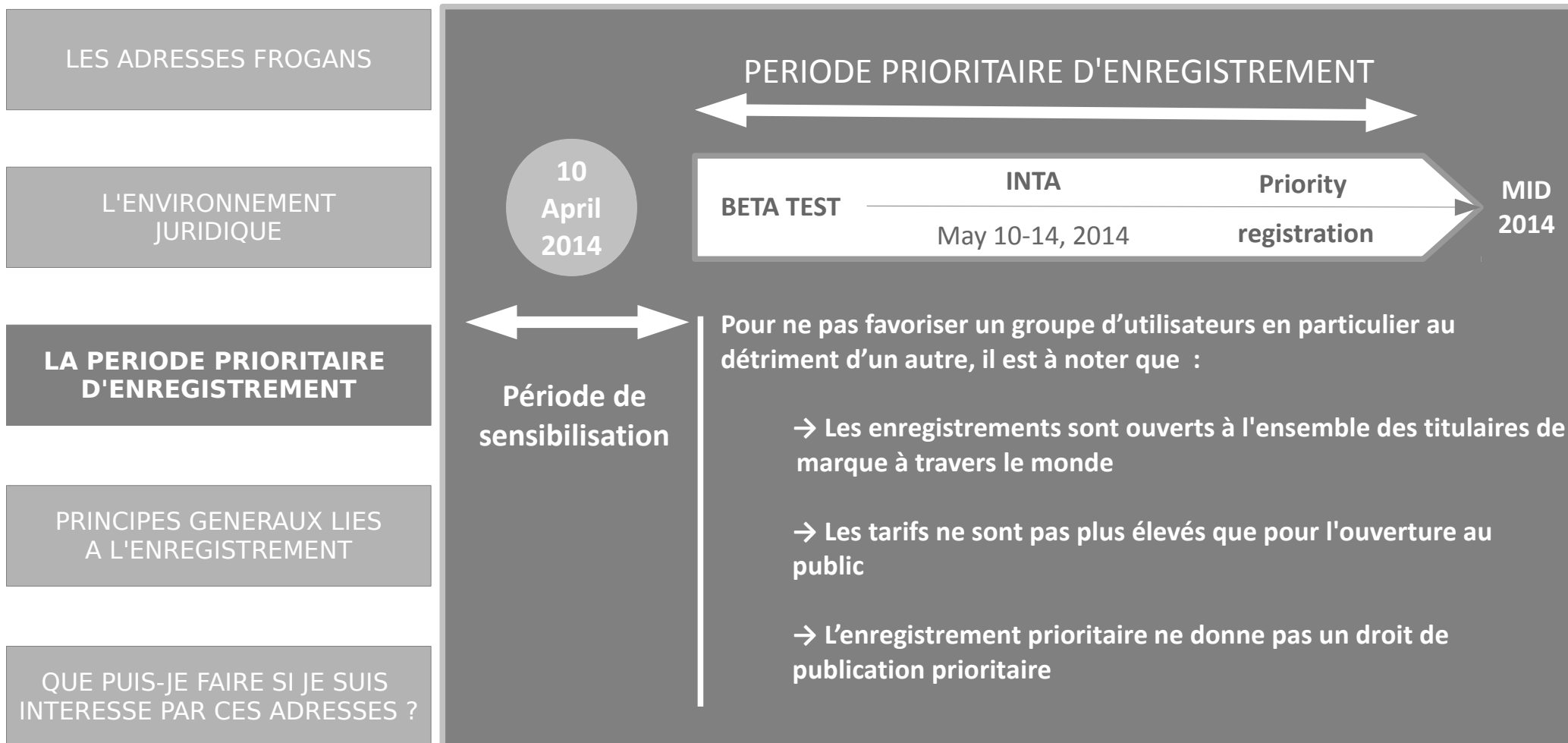
→ **Charte des Contributeurs au Développement de la Technologie Frogans**

→ **Une période prioritaire d'enregistrement à destination des titulaires de marque**

LES ADRESSES FROGANS

L'ENVIRONNEMENT
JURIDIQUE**LA PERIODE PRIORITAIRE
D'ENREGISTREMENT**PRINCIPES GENERAUX LIES
A L'ENREGISTREMENTQUE PUIS-JE FAIRE SI JE SUIS
INTERESSE PAR CES ADRESSES ?**UNE PERIODE PRIORITAIRE D'ENREGISTREMENT
AU SERVICE DES TITULAIRES DE MARQUE**

A travers la mise en place d'une période prioritaire d'enregistrement, l'OP3FT souhaite permettre aux titulaires de marque d'anticiper un usage légitime de leur marque dans le cadre de la diffusion de la technologie Frogans dans les mois et années à venir.



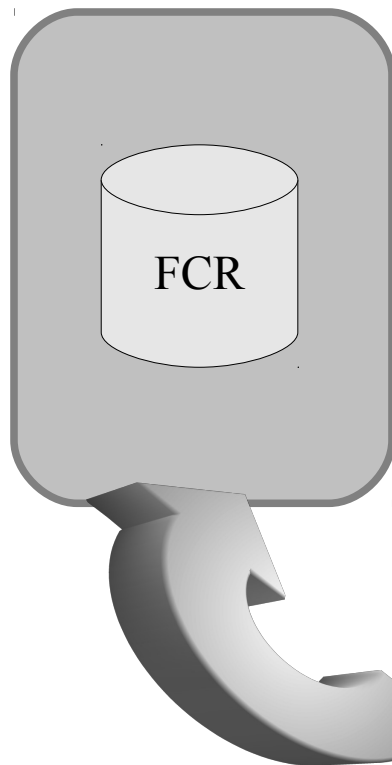
LES ADRESSES FROGANS

L'ENVIRONNEMENT
JURIDIQUE

LA PERIODE PRIORITAIRE
D'ENREGISTREMENT

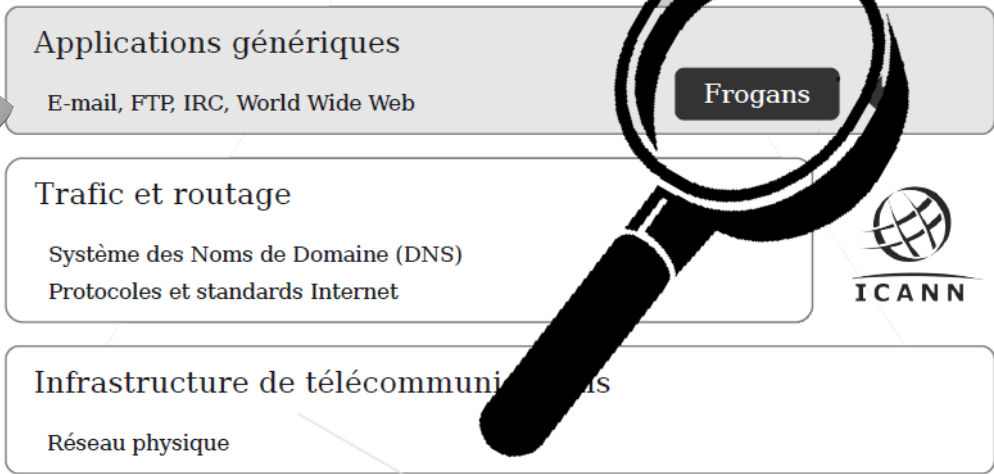
**PRINCIPES GENERAUX LIES
A L'ENREGISTREMENT**

QUE PUIS-JE FAIRE SI JE SUIS
INTERESSE PAR CES ADRESSES ?



Les trois couches
opérationnelles
de l'Internet

- Le Registre Central Frogans (FCR) est la base de données contenant les adresses Frogans enregistrées
- Pour permettre le fonctionnement du Registre Central Frogans, l'OP3FT a délégué à une société privée l'exploitation technique et commerciale du Registre Central Frogans. Cette société est appelée Opérateur du FCR
- L'opérateur du FCR doit se placer au service des utilisateurs de l'Internet en gérant la base de données contenant les adresses Frogans avec précision, robustesse et résilience
- Le rôle de l'Opérateur du FCR est encadré par l'OP3FT



LES ADRESSES FROGANS

→ Les règles d'attribution et de gestion des adresses Frogans sont non discriminatoires et transparentes. Elles garantissent le respect de la liberté de communication, de la liberté d'entreprendre et des droits de propriété intellectuelle

L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

→ L'Opérateur du FCR traite les demandes d'enregistrement des adresses Frogans en suivant le principe du « premier arrivé - premier servi » en vigueur sur Internet

LA PERIODE PRIORITAIRE D'ENREGISTREMENT

→ Les règles d'enregistrement sont identiques pour l'ensemble des parties prenantes de la technologie Frogans, à travers le monde

PRINCIPES GENERAUX LIES A L'ENREGISTREMENT

→ Les tarifs appliqués pour l'enregistrement d'Adresse Frogans par l'Opérateur du FCR sont fixés par l'OP3FT dans le cadre du contrat de délégation qui régit l'activité de l'Opérateur du FCR

→ Les tarifs sont uniformes et forfaitaires : ils ne dépendent pas du nombre de résolutions effectuées pour chaque site Frogans, ni de l'usage des sites Frogans

QUE PUIS-JE FAIRE SI JE SUIS INTERESSE PAR CES ADRESSES ?

→ Le titulaire d'une adresse Frogans enregistrée doit :

- Respecter la Charte des Utilisateurs de la Technologie Frogans (FTUP)
- Signer le contrat d'Administrateur de compte FCR avec l'Opérateur du FCR
- Respecter la charte UDRP-F
- Signer un contrat privé avec son administrateur de compte FCR s'il fait appel à lui pour enregistrer son adresse

→ Pour enregistrer une adresse Frogans auprès de l'Opérateur du FCR, il est nécessaire d'être administrateur de compte FCR

LES ADRESSES FROGANS

→ Un Administrateur de compte FCR peut enregistrer, renouveler ou transférer une adresse Frogans pour son propre compte ou pour le compte d'un ou plusieurs tiers

L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

→ Pour devenir Administrateur de compte FCR, aucune accréditation ni certification n'est nécessaire, il suffit d'ouvrir et de créditer un compte auprès de l'Opérateur du FCR d'un montant minimum de 60€

LA PERIODE PRIORITAIRE D'ENREGISTREMENT

→ Les conditions contractuelles qui lient un Administrateur de compte FCR et l'Opérateur du FCR sont indiquées dans le Contrat « FCR Account Administrator Agreement » bientôt disponible sur le site Web de l'Opérateur du FCR “fcr.frogans.net”

PRINCIPES GENERAUX LIES A L'ENREGISTREMENT

QUE PUIS-JE FAIRE SI JE SUIS INTERESSE PAR CES ADRESSES ?

L'enregistrement d'adresses Frogans s'opère
sur le site Web de l'Opérateur du FCR à l'URL suivante : <https://fcr.frogans.net/fr/main.html>

LES ADRESSES FROGANS

(1) Comprendre le projet Frogans :

→ Prendre connaissance de nos ressources sur le site Web officiel de la technologie Frogans : <https://www.frogans.org/fr/main.html>

→ Connaître l'OP3FT à travers la lecture de ses Statuts et de ses rapports annuels sur le site Web de l'OP3FT : <https://www.op3ft.org/fr/main.html>

L'ENVIRONNEMENT
JURIDIQUE

(2) Suivre le projet Frogans :

→ S'inscrire aux listes de discussion de la technologie Frogans :

<https://lists.frogans.org/fr/main.html>

→ Poser vos questions sur : <https://lists.frogans.org/early-questions/>

→ Participer à notre première Frogans Technology Conference les 26 & 27 mai 2014

PRINCIPES GENERAUX LIES
A L'ENREGISTREMENT

(3) Participer à la période prioritaire d'enregistrement à destination des titulaires de marque :

Pour être informé de l'ouverture exacte de la période d'enregistrement, vous pouvez vous inscrire sur la liste « Announcement » des listes de discussion de la technologie Frogans : <https://lists.frogans.org/announcement/>

QUE PUIS-JE FAIRE SI JE SUIS
INTERESSE PAR CES ADRESSES

Romuald HUON

Head of Ecosystem Development

romuald.huon@ext.op3ft.org

Tel: +33 1 5392 0040

Tel: +33 6 54411929

<https://www.op3ft.org/>

<https://www.frogans.org/>

Cette présentation est communiquées à titre d'information dans le cadre du Webinar
organisé par Mailclub "Projet Frogans, de nouvelles adresses sur l'Internet" et n'a pas de valeur contractuelle